



**Séance de l'Assemblée participative**

**Jeudi 30 juin 2016, 16h15-17h, nouveau bâtiment SIP  
(adresse géographique : 10 rue des Vieux-Grenadiers), 3<sup>e</sup> étage salle 35**

**Procès-verbal**

1. Approbation de l'ordre du jour, du PV de la dernière séance et annonce des divers  
ODJ approuvé à l'unanimité  
PV approuvé à l'unanimité
2. Représentante au Bureau de l'Assemblée participative  
Korine Amacher devient membre du bureau.
3. Approbation du plan d'études du Master en études européennes (MAEE)  
Approuvé à l'unanimité ( 14 personnes)
4. Approbation du plan d'études du Master Russie – Europe médiane (MAREM)
5. Approuvé à l'unanimité ( 15 personnes)
6. Approbation du plan d'études du Master Moyen Orient (MAMO)  
Approuvé à l'unanimité 15 personnes)
7. Approbation du plan d'études du Master en études africaines (MAFR)  
Approuvé à l'unanimité ( 15 personnes)
8. Approbation du plan d'études du Master in Global Health (MAGH)  
La présentation du PE n'est pas conforme. L'AP demande au CODIR d'être plus vigilant quant à la présentation et la formulation des PE en général et de celui-ci en particulier.  
Aucune objection majeure sur le fonds, quelques précisions sur le Chap. 5.  
Adopté sous réserve que la forme soit adaptée et harmoniser avec les autres masters en ligne sur le site du GSI.  
Proposition adoptée à 14 voix, abstention : 1
9. Approbation du projet de règlement d'études de MAS in International and European Governance en vue de son adoption par le Rectorat  
Adopté à l'unanimité (15 personnes)
10. Approbation du projet règlement de CAS en sécurité globale en vue de son adoption par le Rectorat  
L'AP demande à ce que les directeurs des différentes formations soient présents lors des séances pour répondre aux questions de l'Assemblée.  
Préavis positif sur le règlement provisoire et le vote reporté lors de la présentation du plan d'études et le personnel associé au projet.
11. Approbation du projet règlement de MAS en sécurité globale en vue de son adoption par le Rectorat  
L'AP demande à ce que les directeurs des différentes formations soient présents lors des séances pour répondre aux questions de l'Assemblée.

Préavis positif sur le règlement provisoire et le vote reporté lors de la présentation du plan d'études et le personnel associé au projet.

12. Calendrier des séances  
Approuvé

13. Informations de la Direction  
Non traité

14. Divers

Céline Carrère présente les modifications des règles de mobilité aux étudiants.

Rappel des trois critères actuellement en vigueur :

- CV et lettre motivation
- Cohérence du projet et du lieu
- La moyenne indépendamment du nombre de tentatives.

La modification prendra désormais en compte le nombre de tentatives.

La séance se termine à 17h00.